

N<sup>o</sup> 3Lemoine  
mélanie josephe

L'an mil huit cent trente six, le cinquième jour du mois de Mars à dix heures du matin, en la mairie et par-devant nous Louis Joseph Oberst, Maire et officier de l'état-civil de la commune de Wizerne, canton de Saint-Omes (Sud), arrondissement de Saint-Omes, Département du Bas de Calais ont comparu Charles Joseph Decroix, âgé de soixante ans, cultivateur, et Louis Joseph Lemoine, âgé de vingt deux ans, ouvrier papeterie tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à trois heures du matin, est décédée en la maison du premier comparant sise en cette commune mélanie Josephe Lemoine, âgée de deux mois, née et domiciliée en cette dite commune, fille illégitime du second comparant et de Melanie Josephe Decroix, ladite déclaration faite par lesdits Charles Joseph Decroix et Louis Joseph Lemoine au dessus dénommés, le premier chez qui le décès a eu lieu et ont les comparants signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture. Louis Lemoine Oberst